



La pointe de sel

« Que votre parole soit bienveillante, pleine de force et de sel. » St Paul (Col 4)



11 - 17 MAI 2020

N°17

Privés de sacrements ? Pas si sûr...

L'Eucharistie est source et sommet de la vie chrétienne. Le sacrement du pardon est essentiel pour que la vie chrétienne porte son fruit... Alors, « que fait-on quand on est privé des sacrements ? » J'ai entendu bien souvent cette remarque ces temps-ci, voici quelques éléments de réponse.

D'abord, on n'est pas « privé des sacrements ». Le baptême, la confirmation, le mariage et le sacrement de l'ordre pour ceux qui les ont reçus, sont des sacrements « permanents ». Je n'ai pas été baptisé : je suis baptisé et donc disciple ! Je n'ai pas été confirmé : je suis confirmé et donc missionnaire ! La grâce de ces sacrements anime ma vie chrétienne aujourd'hui.

Et si je ne peux aujourd'hui célébrer les sacrements « réitérables » du Pardon et de l'Eucharistie, je ne saurais oublier que la grâce de Dieu saura me rejoindre où que je sois si ce n'est pas par un acte de volonté propre que je refuse ces sacrements.

Il vous est proposé sur le site depuis deux mois une démarche pénitentielle personnelle à l'écoute de la Parole de Dieu pour accueillir le pardon. Maintenant qu'il va être possible de se confesser (cf verso), cette démarche reste valable comme une bonne préparation pour que votre cœur soit prêt à accueillir le don inouï de la miséricorde du Père !

Pour l'Eucharistie, nous devons patienter encore avant de la vivre pleinement. Bien sûr il y a les retransmissions, et à partir de ce dimanche 10 mai ce sera aussi le cas sur nos paroisses pour la Messe dominicale. Ce n'est pas rien de prier ensemble, d'écouter ensemble la Parole de Dieu, de s'unir ensemble même à distance à l'unique sacrifice du Christ. Mais il y a un manque.

p. Arnaud
de Guibert +

Nous aurons désormais la possibilité de venir adorer le Saint Sacrement exposé aux moments précisés dans cette Pointe de sel, et toujours bien sûr de nous recueillir devant les tabernacles de nos 9 églises et la chapelle de Gourmalon. Mais ce n'est pas encore la participation plénière à l'Eucharistie qui culmine dans la communion sacramentelle au Christ ressuscité.

Cependant, même cette communion sacramentelle est au service de l'union à Dieu. Par exemple un couple séparé pour raison professionnelle ne cesse pas de s'aimer. Certes il leur manque de se voir, se parler, s'étreindre. Il ne faut pas nier ce manque. Mais leur amour est plus essentiel que cette proximité. "La distance entre vous et vos plus proches voisins, si vous ne les aimez pas, est plus grande que celle qui vous sépare de votre bien-aimé qui demeure au-delà des sept terres et des sept mers." (Khalil Gibran, le jardin du prophète)

Alors comment vivre cette période de privation de la communion eucharistique ? Il me semble qu'il faut la vivre comme un temps d'attente qui creuse le désir, qui purifie de l'habitude. Car « ce qu'il y a de plus contraire au salut, ce n'est pas le péché, c'est l'habitude » (Charles Péguy).

Je laisserai la parole pour conclure à Georges Bernanos : « Le moindre petit garçon de nos catéchismes sait que la bénédiction de tous les hommes d'Église ensemble n'apportera jamais la paix qu'aux âmes déjà prêtes à la recevoir, aux âmes de bonne volonté. Aucun rite ne dispense d'aimer. Notre Église est l'Église des saints. » (Jeanne relapse et sainte)

Intention de prière : En priant le chapelet, demandons la grâce pour nos communautés chrétiennes de savoir reconnaître les signes des temps et à travers ces bouleversements de discerner les occasions de mieux répondre aux appels de Dieu.

PERMANENCES DANS LES PRESBYTERES

Accueil le matin aux secrétariats de nos paroisses mais merci de privilégier pour vos demandes le téléphone ou la messagerie du site ou le mail.

CELEBRATIONS ET MESSES

Toutes les célébrations publiques sont annulées.
Les églises restent ouvertes pour la prière en n'excédant pas 10 personnes en même temps dans l'église.

FUNERAILLES

Les obsèques peuvent être célébrées dans les églises. L'assemblée devra être inférieure à 20 personnes.

Accueil téléphonique pour les funérailles :
Paroisse Saint Jean-le-Baptiste : 06 75 81 26 24
Paroisse Saint-Gildas : 06 85 85 13 19

Paroisse Saint Gildas-de-la-Mer :
Maison paroissiale – 1 rue de l'église - 44770 La Plaine - 09 84 22 46 92 - saintgildasdelamer@gmail.com
Paroisse Saint Jean-le-Baptiste-en-Retz :
Presbytère - 2 rue Saint-Gilles - 44210 Pornic 02 40 82 01 43 - par.sjbaptiste@wanadoo.fr

Site de nos deux paroisses : <http://www.paroisses-cote-de-jade.fr>

→ La paroisse a confié au Seigneur dans l'espérance de la résurrection

- Colette FLEURY, 96 ans
le 6 mai à Pornic

→ Déconfinement

Nous espérons pouvoir célébrer la fête de la Pentecôte dans les églises mais nous ne savons pas encore dans quelles conditions

→ Messes dominicales par vidéo

La messe sera retransmise par vidéo ce dimanche 10 mai à 11h de l'église de Pornic.

Elle sera célébrée par le père Arnaud, le père Dalvit, le père Paul, Jean-Jacques et animée par quelques paroissiens (orgue, chants et lectures) . Nous avons progressé en moyens techniques et la qualité d'images proposée devrait être de bonne qualité.

Soyez donc présents ce dimanche à 11h physiquement devant vos écrans et en esprit en communion avec la communauté paroissiale. Initialement ce dimanche 10 mai était un « dimanche ensemble », nous serons donc bien ensemble ! Et nous pourrions nous retrouver ensuite pour l'apérôweb (voir ci-contre)

NOUVEAU

→ Messes en semaine par vidéo

Père Arnaud et père Dalvit célèbrent au presbytère la messe tous les jours, **retransmise en vidéo**. Vous pouvez donc prier avec eux de préférence en direct mais aussi en différé !

Les messes en semaine sont célébrées à 9h30 sauf les lundis à 10h pour diffusion diocésaine.

→ Prier les Laudes et Complies avec vos prêtres

Véritable prière d'Eglise, la prière des heures permet de prier les psaumes en communion dans le monde entier !

Père Arnaud et père Dalvit vous proposent de vous joindre à eux pour les Laudes les jeudis et dimanches à 9h, pour les Complies chaque soir à 21h. Connexion sur Youtube ou par le site de la paroisse (direct ou différé).

Dans les Laudes on rend grâce à Dieu pour le jour qui se lève par des psaumes de louanges. La prière des Complies est la dernière prière du jour à faire avant le repos de la nuit. Elle est empreinte d'une grande paix.

→ Prier Marie

Les prêtres vous proposent de réciter le chapelet ensemble tous les samedis du mois de mai à 10h15. Connexion sur Youtube ou par le site de la paroisse. Chapelet chez soi ou dans les églises mais maxi 8 personnes pour permettre à une ou deux personnes de passage d'entrer dans l'église.

Voici ce qu'en disait Jean-Paul II : « *Si la répétition de l'Ave Maria s'adresse directement à Marie, en définitive, avec elle et par elle, c'est à Jésus que s'adresse l'acte d'amour. La répétition se nourrit du désir d'être toujours plus pleinement conformé au Christ, c'est là le vrai « programme » de la vie chrétienne* » Lettre apostolique Rosarium Virginis Mariae, 2002

→ Equipe d'Animation Paroissiale

Après plusieurs réunions web, l'EAP se retrouve « en vrai » jeudi 14 mai à 20h à la Maison Saint Paul.

→ Absence père Arnaud du 11 au 13 mai

→ **Pointe de sel**. La prochaine feuille paroissiale couvrira une période de 15 jours.

→ **Solidarité-fraternité**. N'oublions pas les personnes fragiles ou âgées qui ne pourront profiter de ce déconfinement relatif. Mais au contraire profitons d'une part de notre liberté retrouvée pour leur témoigner notre attention !

→ Apérôweb

Retrouvons-nous pour un nouvel apéritif virtuel ce dimanche 10 mai à midi après la messe paroissiale retransmise en vidéo. Ce temps de partage paroissial permet de vivre le confinement dans la joie, l'amitié. Père Arnaud, père Paul et père Dalvit diront un bénédicté pour remercier le Seigneur et lui confier notre repas. Voici le lien pour vous connecter que vous trouverez aussi sur le site de nos paroisses : <https://us02web.zoom.us/j/81878751549>

→ Veillée de louange « at home »

Une nouvelle proposition a été mise sur le site. Connectez-vous et louez le Seigneur !

→ Confessions

Il est possible de recevoir le sacrement de la réconciliation durant les temps d'exposition du Saint-Sacrement dont les horaires sont précisés ci-dessous. Merci de bien respecter les mesures de distanciation et patienter à l'extérieur s'il y avait plus de 10 personnes dans l'église.

→ Adoration du Saint Sacrement (et confessions)

Dans la limite de 10 personnes maximum dans l'église :

Mercredi 13 : Pornic 20h30-21h30

Jeudi 14 : Pornic 9h45-11h30

Vendredi 15 : La Plaine 12h-19h (confessions de 17h45 à 19h)

Samedi 16 : Préfailles 17h30-19h00

Mardi 19 : Tharon 10h30-11h30 Bernerie 17h30-18h30

Mercredi 20 : Saint-Michel 17h30-18h15 Pornic 20h30-21h30

Jeudi 21 : Pornic 9h45-11h30

Vendredi 22 : La Plaine 12h-19h (confessions de 17h45 à 19h)

→ **Porter le masque...** Ce n'est pas dans notre culture, surtout dans l'Eglise. Pourtant, afin de participer à l'effort collectif de lutte contre la pandémie, afin aussi de respecter les plus fragiles, nous vous demandons dans la mesure du possible de porter le masque lorsque vous vous assemblez avec d'autres chrétiens et lorsque vous venez prier à l'église, notamment pour les confessions.

→ Permanence d'accueil

Les permanences d'accueil dans les presbytères et maisons paroissiales ne sont pas encore ouvertes.

Il est cependant possible de venir aux secrétariats de nos paroisses pour une démarche nécessaire mais il reste préférable de communiquer par téléphone ou mail. Les secrétaires vous accueilleront en respectant la distance nécessaire et une personne à la fois. Il est très souhaitable de venir avec un masque, merci !

Voici les horaires d'accueil :

Paroisse Saint Gildas de la mer à la Maison paroissiale de La Plaine : tous les matins de 9h30 à 11h30

Paroisse Saint Jean le Baptiste au presbytère à Pornic lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h30 à 11h30

→ Rencontres paroissiales

Elles sont bien sûr limitées à 10 personnes, y compris chez des particuliers. Ceux qui souhaitent organiser une réunion dans un local paroissial :

1) choisiront une grande salle : de préférence la salle St Gilles à la Maison St Paul, si nécessaire salle St Michel ou grande salle du presbytère de la Bernerie.

2) prendront contact avec la secrétaire paroissiale pour « déclarer » la réunion. La secrétaire donnera les consignes au responsable de la réunion.